

Ah ! Quel fichu métier !

Autor(en): **Fridolin**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **75 (1948)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-226621>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ah! quel fichu métier!

(A mon neveu A. St. à O.)

Voici ce que m'écrit mon ami, le menuisier :

Tu as sans doute lu dans la feuille que je me suis établi au quartier du Chêne.

J'ai à mon service un valet et une servante qui n'est, bien entendu, pas une guillaume.

Mon ratelier est bien garni, rien n'y manque depuis le rabot-Adam (ou à dents, c'est comme tu voudras) qui est l'ancêtre de tous les outils, jusqu'aux guimbardes et bastringes. Il y a même mèches de tous calibres, pour toutes sortes de boureaux (ou boulots : si tu aimes mieux), j'ai donc de quoi boulonner et assez de pain sur la planche. Espérons bien que mon ouvrier, qui la connaît dans les coins, ne se tirera pas d'épaisseur, car s'il venait à me plaquer, pour une question de congé, ça ne collerait plus !

L'apprenti, pourtant trié sur le volet, s'est peu plié aux exigences du métier. Ce petit rabot est joliment poseur et pas toujours bien poli. Il peut nous faire la scie pour des riens et des refentes à nous en rendre marteau.

Quel drôle d'assemblage que ces deux hêtres (ou êtres, tu sais que je n'ai jamais été fort en orthographe) qui se croient sur pieds pour se tourner les deux pouces afin de garder la ligne !

Mais qu'ils ne s'imaginent pas de m'astiquer : jamais je ne donnerai dans le panneau, car je suis verni et puis je n'aime guère les gens qui me nuisent !

Aussi vrai qu'un tabouret est un siège à dos scié, je suis résolu, bien qu'à contre-cœur, à utiliser la baguette ou même à porter plinthe (ou plainte : excuse-moi, je n'ai pas tant l'habitude d'écrire). S'il persistait à ne pas vouloir écouter ce que je

me tue de lui dire chaque fois que je traverse l'atelier :

« Guéris-don(c) et tu deviendras comode », ou sinon, débarrasse-moi le plancher !

Et c'est dans le cadre de mes attributions.

Pour copie qu'on forme.

Fridolin.

Yvonand, mai 1948.

SAINT-PAUL... ET « LA FESSEE »

Le numéro 8 du Nouveau Conteur a, sous le titre « La Fessée »¹, publié un article qui a dû beaucoup intéresser les théologiens. Il leur révélait un texte inédit de Saint-Paul : un texte qu'à vrai dire chacun peut lire dans le livre des Proverbes, mais dont on ignorait que le grand apôtre se fût approprié et la lettre et l'esprit.

En matière de pédagogie, on ne connaissait de lui que cette exhortation : « Pères, n'irritez pas vos enfants, mais élevez-les en les corrigeant et en les instruisant selon le Seigneur. » Cela n'implique point l'abus, ni même l'usage de la verge, et l'on ne voit pas que faire hebdomadairement fesser des gosses par le marguillier de la paroisse soit « les élever selon le Seigneur ».

Comme pourtant, par quatre fois dans les colonnes de cet article, l'apôtre Paul est rendu responsable de ce traitement un peu rude, il faut croire que l'auteur a puisé à des sources inconnues jusqu'ici. A moins que peut-être il n'ait oublié un principe assez généralement reconnu de la critique littéraire : Vérifier ses citations et, qu'il s'agisse d'un livre biblique ou d'un autre, ne pas attribuer à X, ce que put bien écrire Y, quelques siècles auparavant.

On doit peut-être au mânes de Paul de ne pas le laisser passer pour un bourreau d'enfants !

Gédéon des Amburnex.

Qu'en pense notre collaborateur et ami de Coppet — Pierre Beauverd ?

¹ Voir Nouveau Conteur du mois d'avril.